

## DISCOURS DU BUDGET

### **Lecture par Monsieur le maire.**

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous entretenir sur les principales composantes du budget d'opérations de la Municipalité de St-Adelphe.

Je tracerai donc un bilan des diverses réalisations effectuées au cours de l'année 2013, accompagné de données financières, du rapport du vérificateur et des orientations générales du prochain budget.

### **DONNÉES GÉNÉRALES :**

Selon les données recueillies dans le répertoire des municipalités du Ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire, la population de St-Adelphe s'établit à 954 citoyens et citoyennes en 2013.

La Municipalité de la Paroisse de Saint-Adelphe a été fondée en 1891.

Le nombre d'unités d'évaluations inscrites au sommaire du rôle d'évaluation au 30 août 2013 s'élevait à 982. Le nombre total de logements s'établissait à 626. On y comptait 21 commerces, incluant des services de transport et des services publics et 4 industries manufacturières.

L'évaluation imposable de notre municipalité (terrains, bâtiments) se chiffrait à 97 419 000 le 30 août 2013, les valeurs non imposables se chiffraient à 4 785 800, pour des valeurs totales s'établissant à 102 204 800.

L'année 2013 marque un premier exercice financier pour le nouveau rôle triennal.

Du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 8 novembre 2013, les permis de tous types émis représentaient une valeur approximative déclarée de 1 652 800 \$. Sur ce nombre, il y a eu 6 demandes de permis pour la construction de nouvelles résidences.

### **ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2012 :**

Voici le rapport du vérificateur sur les états financiers se terminant le 31 décembre 2012. Cette vérification a été assurée par la Firme Dessureault, Lemire, Desaulniers, Gélinas et Lanouette, s.e.n.c.r.l. comptables agréés.

### **RECETTES ET DÉPENSES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

#### **RECETTES**

Taxes	984 659
Paiement tenant lieu de taxes	15 820
Transferts	293 959
Services rendus	17 835
Autres revenus	63 928

#### **DÉPENSES**

Administration générale	327 874
Sécurité publique	179 869
Transport	417 971
Hygiène du milieu	323 144
Santé-Bien-être OMH	4 470
Aménagement, urba	73 738
Loisirs culture	53 645
Frais de financement	47 364

<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 376 201</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>1 428 075</b>
-----------------------	------------------	-----------------------	------------------

Excédent (déficit) de l'exercice	75 715
Moins : revenus d'investissement	(127 589)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales:(51 874)	
Éléments de conciliation à des fins fiscales	
Amortissement des immobilisations	256 448
Financement à long terme des activités de fonctionnement	
Remboursement de la dette à long terme	(121 925)
Affectations	
Activités d'investissement	(86 789)
Excédent (déficit) accumulé	7 025
Autres éléments de conciliation	
	<u>54 759</u>

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	2 885
--	-------

<b>Surplus accumulé au 31/12/2012</b>	<b>51 529</b>
---------------------------------------	---------------

### **TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE ET DE SERVICES POUR L'ANNÉE 2013**

Taux de taxes 2013 par 100 \$ d'évaluation. Ce taux de taxes se répartit comme suit :

Taxe foncière générale :	0,48 ¢
--------------------------	--------

Taxe Sûreté du Québec :	0,086 ¢
Taxe voirie locale :	0,19¢
Taxe aqueduc infrastructure règl. 2000-201	0,034¢
Tarif d'entretien eau	49,16 \$ par unité
Tarif dette aqueduc règl. 2000-201:	243,82 \$ par unité
Tarif dette égout règl. 2000-201	191,90 \$ par unité
Tarif dette assainissement règl. 96-161:	78,23 \$ par unité
Tarif d'entretien assainissement, égout :	63,96 \$ par unité
Tarif vidange résidentiel 141,25, récupération 56,80 \$	198,05 \$ par unité
Tarif vidange chalet	130,00 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique résidentiel	80,00 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique chalet	40,00 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique + de 880 gal.	0,20 ¢ par gallon suppl.

En 2013, des tarifs de vidanges et récupération étaient établis selon différentes catégories de commerces. Pour en connaître tous les montants, je vous invite à vous référer au secrétariat municipal.

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération des membres du conseil de la municipalité en 2013 : Maire : salaire mensuel 665,23 \$; allocation mensuelle non imposable 332,61 \$.

Conseillers/ère: salaire mensuel 221,74 \$; allocation mensuelle non imposable: 110,87 \$.  
Notons que les rémunérations sont imposables à 66 2/3 %.

Voici la liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2012, conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec.

<b>CONTRACTANT</b>	<b>MONTANT</b>	<b>OBJET DU CONTRAT</b>
Services Cité propre	52 000 \$	enlèvement transport ordures
Transport Michel Roberge	624 500 \$	chemins d'hiver saisons 2011-12 à 2015-2016
M.R.C. de Mékinac	45 000 \$	enfouissement ordures à la RGMRM
Cossette & Lafontaine	48 996 \$	ponceau et voie de contournement

Voici une liste de contrats ou des achats importants conclus depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2012.

<b>CONTRACTANT</b>	<b>MONTANT</b>	<b>OBJET DU CONTRAT</b>
P.G. Solutions	4 903 \$	service des logiciels municipaux
Dessureault, Lemire	10 520 \$	comptables
Pierre Buisson	10 956 \$	Tonte terrains 6 950\$; fleurs 3 720\$
Daniel Durocher électricien	4 434 \$	Entretien des luminaires
Robert Pronovost	2 503 \$	Fauchage, débroussaillage
C.T.A.M.	2 596 \$	Transport adapté
Boivin & Gauvin	3 028 \$	Cases de rangement pour les pompiers
Roche Ltée	6 378 \$	Projet terrain riverain
Lebel asphalte	35 805 \$	Pavage
Marcel Guimond & Fils	67 254 \$	Transport, machineries, abat-poussière
Carrières Crête, Entreprise St-Ubalde	33 521 \$	Matériel granulaire

## **BILAN DES RÉALISATIONS EN 2013 ET IMPLICATIONS FINANCIÈRES :**

### **VOIRIE MUNICIPALE :**

Un montant de 524 054 \$ provenant du remboursement de la taxe d'accise a été alloué à la municipalité pour les années 2010 à 2013, afin d'effectuer des ouvrages municipaux découlant du plan d'intervention déposé en 2006 au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Au niveau de la voirie, nous avons procédé à des travaux de pavage d'asphalte dans le périmètre urbain pour un montant de 24 605 \$ versé à Lebel Asphalte.

La municipalité a dû procéder à la construction à neuf d'un ponceau dans le rang St-Joseph au coût de 152 000 \$, ainsi que d'une voie de contournement au coût de 33 000 \$, puisque le vieux ponceau en place était devenu trop dangereux pour la circulation routière.

Par sa résolution 2013-06-146, la municipalité avait demandé des soumissions sur invitation pour le remplacement de deux ponceaux (rang St-Joseph et rang Sud-Est). Cependant, aucun entrepreneur ne répondait à l'invitation de soumissionner sur ces travaux d'envergure. La municipalité, par sa résolution 2013-07-174, engageait donc un entrepreneur à l'heure.

Construction Cossette et Lafontaine répondait à cette invitation possédant les cartes de travail requises et réalisait les travaux d'installation du ponceau dans le rang St-Joseph. Une voie de contournement s'avérait nécessaire afin de ne pas fermer le rang St-Joseph à la circulation locale et celle provenant de l'extérieur (L'Ouest de Portneuf) qui transige dans notre municipalité et celle de Mékinac par affaires; une entente était alors signée avec Ferme Montambault-Tessier pour l'entreposage de matériaux et l'installation d'un ponceau sur sa

propriété. Ces travaux étaient subventionnés en partie avec le remboursement de la taxe d'accise au montant de 100 373 \$,

En ce qui a trait au ponceau du rang Sud-Est, des travaux de stabilisation ont été réalisés pour cette année. Le changement du ponceau a été reporté en 2014.

L'épandage de chlorure de calcium dans les rangs de gravier était accordé à la Cie Marcel Guimond & Fils au coût de 11 970 \$.

Un marquage de la chaussée pour des aires de stationnement, du lignage d'arrêt a été effectué au cours de l'été par la Cie Lignco Sigma pour un montant de : 1 396 \$.

La saison 2013-2014, représente la troisième année d'un contrat de 5 ans accordé à Transport Michel Roberge inc. Il assure le déneigement et l'entretien hivernal des rues et des chemins dans la municipalité, au coût de 124 900 \$.

Le contrat de balayage des rues était confié à Gestion Jocelyn Trépanier au coût de 1 448 \$.

Les nombreux travaux de voirie ont nécessité l'achat de matériaux granulaires auprès de Carrière Crête et Les Entreprises St-Ubalde pour un montant de 33 521 \$.

Le coût approximatif pour le nettoyage des regards d'égouts pluviaux par la Cie Sanimont s'élève à 1 666\$.

C'est avec les subventions attribuées dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal et le Programme de la taxe d'accise sur l'essence que nous avons pu effectuer les travaux susmentionnés.

Suite à des demandes présentées par des propriétaires de chemins privés, pour les aider à défrayer les coûts d'entretien et de déneigement de leur rue, la municipalité adoptait en 2012 une Politique visant à permettre aux associations ou regroupements de se prévaloir des dispositions de l'article 70 de la Loi sur les compétences municipales, de façon à leur accorder une aide financière pour l'entretien de leurs chemins privés.

Une entente était signée en 2013 avec la Municipalité de Saint-Stanislas concernant le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

## **DIFFÉRENTS ACHATS ET SERVICES**

### **SERVICES AXÉS SUR LE TERRITOIRE EN 2013 (contrats de services)**

En 2013, la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, sous la compétence de la M.R.C. de Mékinac, est mandataire pour notre municipalité de la gestion des contrats pour la collecte et le transport de la récupération, soit 26 415 \$; s'ajoutent à cela la collecte, le transport et l'enfouissement des matières résiduelles : 45,000 \$ au budget; le transport et le traitement des boues de fosses septiques 21000 \$.

La quote-part 2013 pour le service de la Sûreté du Québec était établie à 82 802 \$.

### **SERVICES AXÉS SUR LA PERSONNE** (protection incendie, 1ers répondants, bâtisses, etc.)

La municipalité est heureuse de contribuer à la formation de ses employés (pompiers, premiers répondants, employés municipaux et de bureau) qui suivent des cours leur permettant d'améliorer leurs compétences dans l'exercice de leurs fonctions.

En juin 2012, la Municipalité adhère à la Régie des incendies Centre Mékinac. La quote-part à verser pour 2013 par notre municipalité était de 60 800 \$ pour faire partie de cette régie.

En avril 2013, la Municipalité procédait à la cession de ses actifs à la susdite Régie et, suite au rapport de la Firme Manaction, la régie procédera éventuellement à un remboursement de 38 000 \$ en guise de compensation pour l'excédent de la valeur des actifs apportée par notre municipalité.

La Municipalité accordait également son appui à l'acquisition d'un poste de commandement par la Régie des incendies Centre Mékinac, visant à autoriser une dépense de 227 239 \$.

Trois administrateurs, membres du conseil municipal local, siègent sur cette régie. Suite à cette adhésion, pour Saint-Adelphe, M. Steve Delisle était nommé capitaine et M. Guy Douville lieutenant de caserne.

La Municipalité renouvelait au coût de 150 \$ en 2013, son entente avec la Croix-Rouge, division Québec, qui offre une gamme de services utiles en cas de sinistres.

Au cours de la présente année, La Municipalité obtenait une subvention de 35 964 \$ de la MRC de Mékinac (Pacte rural enveloppe globale) pour la rénovation de ses locaux communautaires (biblio, maison des jeunes et société d'histoire). De plus, un montant de 25 000 \$ était accordé par le Pacte rural pour un parc de planches à roulettes.

En lien avec ces projets subventionnés par le Pacte rural, la municipalité présentait un projet dans le cadre du Programme FAIC (Fonds de l'amélioration de l'infrastructure communautaire) de Développement économique du Canada. Les critères d'admissibilité à ce programme correspondaient à notre demande d'aménagement de trois locaux communautaires et à la réalisation du parc de planches à roulettes. Une subvention au montant de 73 079 \$ était accordée à la réalisation des projets précités.

En tout, ce sont plus de 135 000 \$ en subventions qui nous ont été accordées à ce jour, sans compter qu'une demande de subvention a été présentée au MAMROT afin de compléter ce financement qui servira à défrayer les coûts de rénovations de la bibliothèque. Il est à noter que si le financement demandé au MAMROT n'est pas accordé, le projet sera révisé en considération des argents obtenus.

Pour procurer à sa population un service de transport adapté, la Municipalité fait partie de la Corporation de transport adapté de Mékinac dont la cotisation était fixée à 2 596 \$ au cours de la présente année.

Considérant l'importance accordée aux familles, la municipalité adoptait en décembre 2010, sa politique familiale au niveau local. Plusieurs améliorations ont été réalisées dans notre municipalité afin d'améliorer les services et la qualité de vie de chacun et chacune telles que : La construction d'un cabanon-resto au terrain de balle, l'achat de modules récréatifs pour les tout-petits au Parc J.-M.-A.-Gouin, l'installation de jeux d'eau, de luminaires, de bancs et d'un service de toilettes et de buvettes, d'un abri multi-fonctionnel pour la pétanque et jeux de fer, en collaboration avec la FADOQ St-Adelphe.

De plus, la construction d'un parc de planches à roulettes a débuté à l'automne 2013 et sera en opération dès le printemps 2014 au parc J.-M.-A.-Gouin, afin de procurer aux adeptes de ce sport un endroit sécuritaire et des équipements qui répondent à la demande de nos jeunes.

Une entente de location pour une période de 10 ans a été conclue avec Barrett XPlore inc. pour l'installation d'une mini-tour de communication sur le réservoir d'eau potable, dans le but d'offrir le service Internet à large bande sans fil. Barrett Xplore Inc. a payé les frais d'installation et s'est engagé à rembourser à chaque mois, à la municipalité, un montant de 450 \$ représentant les coûts de consommation électrique et une compensation mensuelle de frais, avec toutes taxes applicables.

### **SERVICES DES LOISIRS, CULTURE, IMPLICATIONS SOCIALES ET AUTRES**

Fière de contribuer à l'avancement de la culture, d'encourager la participation de tous à de saines habitudes de vie et d'être solidaire des institutions, la municipalité contribue financièrement à l'O.M.H. (4 003 \$ quote-part 10%); au Centre des loisirs et au C.I.L. 9 000 \$; à la Bibliothèque (affiliation au CRSBP 6 307 \$), achat de livres, salaire et mises à jour de l'informatique (4 500 \$); à la M.R.C. Mékinac et au C.L.D. de Mékinac (44 382 \$).

La municipalité appuie également les organismes et associations locales et régionales par des dons, des commandites, des frais de publicité, pour leur permettre de mener à bien les projets sociaux qu'ils soutiennent dans notre communauté: un montant total de 3 165 \$ leur a été accordé. De plus, un montant de 4 500 \$ a été octroyé au St-Adelforce sous forme de commandite et de publicité. Parmi les autres organismes, on compte : CAPSA; C.A.B.M., Société d'histoire St-Adelphe, Fondation CSSS Énergie, Fabrique St-Adelphe; Fête nationale, FADOQ, Opération Nez rouge, Appartenance Mauricie, Femmes de Mékinac, Maison des Familles, Club de patinage artistique, Corps de cadets, Société canadienne du Cancer, etc...

Un projet d'ensemencement de 300 ombles de fontaines dans la Batiscan était réalisé pour souligner la Fête de la pêche au cours de l'été. Différents prix sous formes de bons d'achat étaient accordés pour l'occasion.

Depuis plusieurs années, la municipalité, de concert avec l'Association forestière de la Vallée-du-Saint-Maurice, distribue gratuitement à sa population plus de 1 000 petits arbres à être plantés sur notre territoire. Cette activité connaît un immense succès depuis ses débuts.

On se rappellera que depuis décembre 2010, la municipalité a une politique de gestion contractuelle afin d'assurer une saine concurrence entre les personnes et les entreprises voulant contracter avec elle.

Le Programme Pair est toujours offert et vise à prêter une assistance individuelle pour le maintien de la santé et du bien-être des aînés dans la municipalité.

Un Plan concept d'aménagement d'un site riverain situé près de l'Office municipal d'Habitation était confié à la Firme Urbanex au montant de 11 600 \$. Pour procéder à la confection de ce plan d'aménagement, la municipalité s'est vu octroyer une aide financière de 10 664 \$ du Pacte rural et de plus, un montant de 17 100 \$ du FSTD volet 1, sera alloué en 2014 pour le plan des infrastructures eau-égout.

Les étudiants de l'école Primadel pourront compter durant l'année scolaire 2013-2014 sur un service de surveillance à l'hôtel de ville, après l'école, grâce à un partenariat Municipalité – Centre des Loisirs - O.P.P.

La Municipalité est membre de la Chambre de commerce de Mékinac, en 2013, sa cotisation est de 131 \$.

### **SERVICES ADMINISTRATIFS ET ENTRETIEN 2013**

*Le tableau suivant illustre l'évolution de la situation projetée au 31 décembre 2013*

No règlement	Emprunt	Institution bancaire	Taux d'intérêt	Montant d'intérêts	Montant Capital	Montant total remboursé
93-125	Phase 1	Financière Banque Nationale	4,1%	6 309,95\$	92 900,00\$	99 209,95\$
95-151	Phase 11	Caisse pop Ste-Thècle-St-Adelphe	4,742%	2 871,00\$	16 800,00\$	19 671\$
95-151	Phase 11	Caisse pop Ste-Thècle-St-Adelphe	4,45%	1 290,50\$	9 300,00\$	10 590,50\$
96-161	Assainiss	Caisse pop Ste-Thècle-St-Adelphe	2,71%	9 798,50\$	63 500,00\$	73 298,50\$
2011-270	Taxe d'accise	Financière Banque Nationale	2,10 %	9 544,60\$	128 800,00\$	138 344, 60\$
2012-279	Camion incendie	Banque Royale	2,71 %	3 069,76\$	14 200 \$	17 269,76 \$

Les règlements d'emprunt 96-161 et 2012-279 représentent un montant total de 87 682,54 \$ remboursé en capital et intérêts au 8 novembre 2013.

À noter que le règlement d'emprunt 2012-279 pour le camion incendie est payable par la Régie des incendies Centre Mékinac, par la participation de notre quote-part établie à 16% du budget total pour l'année 2013.

Différentes situations font en sorte qu'à chaque année, nous devons procéder à des remboursements de taxes municipales ou de services : (loyer fermé, permis de démolition qui entraîne une baisse au rôle d'évaluation), et principalement notre programme de revitalisation (règl. 2009-261), ainsi qu'un nouveau programme de soutien à l'investissement (règl. 2012-278) qui remboursent sur une période de 5 ans, 100% de la taxe foncière générale des immeubles résidentiels, commerciaux, industriels ou agricoles nouvellement construits ou rénovés dans certains secteurs, dont la valeur est de 50 000 \$ et plus, etc.).

Un montant approximatif de 30 000 \$ a été budgété cette année pour les remboursements.

Pour ses assurances générales, notre municipalité, membre de la Mutuelle des Municipalités du Québec, versait un montant de 25 677 \$ à Groupe Ultima en 2013.

La Firme d'avocats Tremblay, Bois, Mignault, procure à la Municipalité un service « Première Ligne » pour un montant annuel de 1 500 \$, lui permettant d'obtenir des renseignements ponctuels d'ordre légal tout au cours de l'année.

Une entente de service d'une durée de 5 ans a été conclue avec Telus au coût de 54,54 \$ par ligne téléphonique.

#### **RÈGLEMENTS ADOPTÉS DEPUIS UN AN :**

La municipalité a adopté trois règlements depuis novembre 2012 :

RÈGLEMENT 2012-281 (concernant le code d'éthique et de déontologie s'appliquant aux employés municipaux).

Règlement 2012-282 (visant à fixer les taux de taxes année 2013).

Règlement 2013-283 (concernant les chiens, imposant une taxe sur ces animaux et légiférant sur l'implantation de chenils sur le territoire de la municipalité).

#### **ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET**

La municipalité entend privilégier le renouvellement et le maintien à niveau de ses infrastructures et équipements, avec un budget qui réponde aux attentes de la population et aux obligations municipales.

Nous terminerons les travaux commencés en 2013, soit le parc de planches à roulettes et la rénovation des locaux communautaires (bibliothèque, maison des jeunes, Société d'histoire et l'entrée intérieure de l'hôtel de ville avec les subventions accordées par les programmes Parc rural M.R.C. Mékinac et FAIC (Fonds de l'amélioration de l'infrastructure communautaire.)

La Municipalité prévoit terminer l'année 2013 avec un léger surplus financier.

**Afin de soutenir le développement économique local**, la municipalité continuera à déployer tous les efforts afin d'attirer sur son territoire d'éventuels promoteurs dans sa zone industrielle, ainsi que dans la zone résidentielle pour des multi-logements; à promouvoir le programme de revitalisation avec différents partenaires afin de soutenir et encourager de nouvelles familles à s'établir dans notre municipalité et ce, pour développer le milieu et accroître notre population, en partenariat avec les organismes de développement du territoire.

**Pour revitaliser la municipalité**, la construction domiciliaire est autorisée depuis 2008 sur certains terrains situés dans le corridor de la rivière Batiscan et sur la rue du Moulin. Ce sont plus de 50 à 70 emplacements qui sont disponibles pour accueillir de nouvelles familles.

**La qualité de notre environnement** étant au cœur de nos préoccupations pour les générations actuelles et futures, la municipalité continuera à déployer tous les efforts afin d'encourager les citoyens à maintenir de saines habitudes environnementales : telles l'utilisation de l'éco-centre municipal pour les matières valorisables; la collecte sélective aux deux semaines avec le bac réglementaire de 360 litres (vert ou bleu) fourni gracieusement par la municipalité de Saint-Adelphe aux adresses civiques; les cabas (sacs écolo) réutilisables; les dépôts pour les résidus verts, etc.

Pour recevoir une plus grande variété de matières valorisables, comme les résidus domestiques dangereux, les huiles usées, le bois, le métal, les appareils de technologie, la peinture, les médicaments, les batteries, etc., la municipalité a aménagé des espaces à l'éco-centre avec l'installation de quatre conteneurs accessibles de la fin avril au début novembre de chaque année.

Toutes ces mesures nous incitent à adopter un comportement responsable qui aura un impact durable sur notre environnement et notre milieu de vie.

**Au niveau de la voirie**, des priorités d'intervention sont actualisées à chaque année, en fonction des budgets disponibles. Nous poursuivons des travaux de réfection sur notre réseau routier et nous ferons les revendications nécessaires auprès du Gouvernement du Québec pour faire reconnaître le tronçon de route « Rue du Moulin – St-Ubalde » comme route collectrice. De plus, nous poursuivons les représentations nécessaires pour la continuation des travaux d'amélioration de la Route 352 à St-Adelphe.

### **PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2014- 2015- 2016**

#### **Service de voirie et travaux publics :**

La poursuite du schéma de couverture du risque d'incendie débuté en 2007, la formation des pompiers, l'achat d'équipements et les stratégies concourant à l'atteinte des objectifs de protection incendie, relèvent dorénavant de la Régie des incendies Centre Mékinac, à laquelle nous versons une quote-part.

Des améliorations à la caserne de pompiers sont nécessaires afin de rendre le bâtiment plus fonctionnel; à cet égard un montant d'environ 25 000 \$ y sera investi. À cette fin, des priorités d'intervention pour ces travaux seront budgétées et réparties sur 3 ans à partir de 2013.

#### **Coûts**

Les dépenses prévues dans le Plan triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 seront revues durant l'année où seront réalisés les projets et peuvent varier selon les fluctuations du marché et la hausse des coûts.

### **CONCLUSION**

Je vous ai présenté les dossiers sur lesquels le conseil municipal s'est penché au cours de l'année 2013. Un bilan des activités et des réalisations vous est présenté sur le site WEB de la municipalité : [www.st-adelphe.qc.ca](http://www.st-adelphe.qc.ca) et mensuellement, à l'intérieur du journal « Le Reflet municipal.

Avant de terminer, je tiens à remercier très sincèrement pour leur soutien et leur collaboration les personnes suivantes:

Grand Merci à:

Anne-Marie Denis, Claude Thiffault, Réal Côté, Roger Drouin, Michel Denis et Louis-Marc Trudel: membres du conseil municipal; avec qui j'ai grandement apprécié travailler au cours des mandats précédents.

Bienvenue aux nouveaux membres du conseil : Marianne Jacob, Mario Montambault, Léon Gagnon, Michel Denis réélu, Line Lapointe et Jean Baillargeon.

Merci aux employé(e)s de la municipalité :

Daniel Bacon directeur général, Gisèle Thiffault directrice adjointe; Christian Trudel journalier, Dany Lapointe inspecteur municipal, ainsi qu'à Tommy Germain qui s'est joint aux membres du personnel durant un projet d'été.

Merci à Thérèse Gagnon pour l'entretien des locaux de la municipalité.

Mes remerciements à M. Roman Pokorski, bibliothécaire, ainsi qu'à Annie Labranche, à Danielle Delisle et à Bernita Tétrault qui donnent de leur temps à la bibliothèque.

Merci aux employé(e)s du Service incendie et aux Premiers Répondants:

Marie-Noëlle Roberge, Steve Delisle, Daniel Bordeleau, Steve Bureau, Dave Denis, Guy Douville, Sylvain Gagnon, Guy Germain, Jonathan Roberge, Jean-Guy Rodrigue, Médéric Blanchet, Vincent Lambert.

Mes remerciements s'adressent également au Comité consultatif en urbanisme: Jacques Thiffault, François Douville, Mario Defoy, Michel Perron et Michel Denis.

Merci au responsable du site Web et des transcriptions sur le panneau électronique : Yves Couffin.

Merci à Don Bannister pour sa disponibilité et l'aide technique offerte (power point, photos...) lors de nos rencontres ou rassemblements.

Remerciements au Centre des loisirs: à Line Lapointe et à son conseil de direction.

Merci au nombreux bénévoles qui siègent au sein des institutions, sur les organismes municipaux et les associations locales : FADOQ, Société d'histoire, St-Adelforce, Fabrique, École Primadel, O.P.P., Comité des aînés, C.A.C.I., H.P.R., etc... et à toutes les personnes qui siègent sur les comités non susmentionnés, mais dont le travail discret contribue au rayonnement de notre milieu de vie.

Merci aux bénévoles de l'entretien de la patinoire : André Jacob, Guy Cossette, Gilles Magny, Sylvain Fraser, Jacques Gauthier et Michel Labranche.

Grand merci à vous tous pour le travail que vous exécutez avec professionnalisme, tant sur le plan technique, administratif, ou social.

Enfin merci à vous gens d'ici pour la confiance que vous nous témoignez.

Soyez assurés chères concitoyennes, chers concitoyens, que les membres du conseil municipal ne négligeront aucun effort pour assurer une saine gestion des fonds publics. Dans ce contexte, les membres du conseil feront les représentations nécessaires pour maintenir un cadre de vie de qualité, fondé sur des valeurs humaines et des besoins essentiels.

Enfin, j'invite la population à venir assister à la séance extraordinaire qui se tiendra en décembre 2013, pour la présentation et l'adoption du budget de l'année 2014. Un avis public paraîtra 8 jours à l'avance pour vous informer du jour et de l'heure de la tenue de cette séance.

*Paul Labranche, Maire*

*12 novembre 2013*

- ***En tout temps, sur les heures d'ouverture du bureau municipal, les citoyens(ennes) peuvent consulter le livre des procès-verbaux du conseil municipal pour toutes informations supplémentaires.***